

la réalité du droit dans les sciences de l'information documentaire en Côte d'Ivoire

Présenté par
ALLOU-OUFFOUET Ahou Marie-Claire
Documentaliste Principale
Université Félix Houphouët Boigny



Sommaire

- Etat des lieux des textes de loi
- Recommandations

Etat des lieux des textes

Textes de la fonction publique

- LOI N° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut de la Fonction Publique

Décret d'application

- Décret N° 93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction publique

Etat des lieux des textes

Texte du secteur privé

- LOI N° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du Travail

Etat des lieux des textes

Textes relatifs au droit d'auteur

Loi n° 2016-555 du 25 juillet 2016 relative au droit d'auteur et aux droits voisins

- Loi n° 2013-865 du 23 décembre 2013 relative à la lutte contre la contrefaçon et le piratage , et à la protection des droits de propriété intellectuelle dans les opérations d'importation, d'exportation, et de commercialisation de biens et services



Etat des lieux des textes

Textes spécifiques aux SID

- Décret n°71-291 du 22 juin 1971, portant statut particulier des corps du personnel de Bibliothèques, Archives et Centres de Documentation

Forces

- détermine les trois corps formés par le personnel des Archives, Bibliothèques et Centre de Documentation
- donne des dispositions générales, des conditions de recrutement, des dispositions statutaires et des dispositions transitoires
- situe bien les spécificités inhérentes aux professionnels de l'information documentaire : leurs missions, leur classement catégoriel, leur grade, leur recrutement et leurs indices de traitement.

Faiblesse

- pas très clair sur la désignation des titres des professionnels.
- pas très explicite sur les titres requis pour faire acte de candidature au concours de recrutement des conservateurs.
- C'est un texte dépassé (1971)
- ne fait pas cas des droits et devoirs des professionnels de l'information.

Recommandations

- Rédaction d'un code de déontologie des archivistes, bibliothécaires et documentalistes en Côte d'Ivoire.
- Projet de loi à l'Assemblée Nationale avec pour objet de réglementer de façon détaillée la profession.
- Vulgarisation de cette loi, une fois votée auprès des concernés.
- Enseignement du droit de l'information documentaire dans toutes les écoles ivoiriennes qui forment les professionnels de l'information.

